

QUESTIONS

—On sait que l'irascible M. de Mézy, gouverneur de la Nouvelle-France, et plusieurs autres personnages de marque demandèrent à être enterrés dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Québec. Ce cimetière existe-t-il encore ? Bien des lecteurs du *Bulletin* liraient avec plaisir, j'en suis certain, un historique de ce cimetière plus connu sous le régime français que de nos jours ?

QUEBEC

—Au pied d'un acte de Guillaume Audouard, à la date du 25 juillet 1651, je vois la signature de J. Renoûard de Bellair. L'écriture est très belle et le nom est suivi d'un paraphe très étudié. Le corps de l'acte donne le prénom de Jacques à M. Renoûard de Bellair qui n'agit en la circonstance que comme témoin. Tanguay ne dit pas un mot de ce personnage. A-t-il fait souche au pays ? Qui me renseignera sur lui ?

R. O. B.

—Sous le régime français la plupart des formules de serment portaient "lequel après serment par luy fait de dire vérité et qu'il nous a dit n'être parent, allié, serviteur ni domestique."

Quelle différence faisait-on sous le régime français entre le serviteur et le domestique ? Aujourd'hui, il semble que les fonctions du serviteur sont à peu près les mêmes que celles du Domestique.

AGO

Dans une note du Père Jésuite François de Crespieu au sujet de la mission de Tadoussac, je lis :

"Il serait bon aussi d'achever le Dictionnaire du Père LeJeune en langue montagnèze (montagnaise), d'autant qu'il n'y en a aucun en ce pays".

Le Dictionnaire du Père LeJeune a-t-il été publié ? S'il est encore inédit, où le manuscrit en est-il conservé ?

LINGT

—Dans un acte notarié de 1760 ou 1761 il est question d'un endroit nommé "Les Sources" dans le gouvernement de Montréal. Où se trouvait cette paroisse ou seigneurie ?

A. B.

—Dans sa lettre au ministre du 24 septembre 1685, où il lui raconte qu'il vient d'établir une monnaie nouvelle à l'aide de cartes à jouer, l'intendant de Meulles écrit : "J'ay rendu une ordonnance par laquelle j'ay obligé tous les habitants de recevoir cette monnaie en m'obligeant en mon nom de rembourser les d. billets, personne ne les a refusé et cela a fait un si bon effet que par ce moyen les troupes ont vécu à l'ordinaire".

Cette ordonnance de l'intendant de Meulles a-t-elle été publiée ? Où ?

X Y Z